

ACTIONS POLITIQUES 2024

15.02.2024 : Conférence de presse par le Canton du Valais – Christophe Darbellay - et la Municipalité de Sion – Philippe Varone - sur la « Stratégie aéronautique cantonale et la société de gestion et d'exploitation de l'aéroport de Sion » et la loi qui la régira. L'objectif étant de transformer l'aéroport en outil stratégique pour l'économie et le tourisme. La mise en consultation est planifiée jusqu'au 11.03.2024.

27.03.2024 : Stupeur et incompréhension après seulement 15 jours de consultation : L'Etat du Valais par son Chef du Département de l'Economie, Christophe Darbellay, annonce seul, sans la Municipalité de Sion, l'abandon pur et simple du projet. La Ville de Sion reste titulaire de la concession d'exploitation d'un aérodrome régional et continue d'exploiter l'infrastructure jusqu'au renouvellement de la concession en 2031.

10.04.2024 : Le Conseil Municipal de la Ville décide de créer une commission Adhoc qui regroupe tous les services concernés : travaux publics, environnement, urbanisme et mobilité, économie, innovation, tourisme et finances.

23.04.2024 : Refus par le Conseil Général de la création d'une « TASK FORCE » afin de définir un projet de développement durable pour l'aéroport. La raison : Création de la commission Adhoc citée ci-dessus.

13.06.2024 : Rebondissement dans le dossier « Cantonalisation de l'Aéroport » : Plusieurs députés du Grand Conseil reviennent sur son abandon, s'en étonnent et interpellent le Conseiller Christophe Darbellay : gaspillage de ressources, coûts des études et flou sur l'avenir de cette infrastructure.

14.06.2024 : Les députés Gregory Logean, Claire-Lise Bonvin et Sonia Tauss-Cornut déposent une motion demandant au Conseil d'Etat de remettre l'ouvrage « cantonalisation de l'aéroport » sur le métier.

09.09.2024 : Les députés Julien Dubuis, Didier Morard, Claire-Lise Bonvin et Cyrille Fauchère déposent une motion pour la définition d'une loi concernant l'aéroport de Sion.

29.11.2024 : L'Aras relance les députés dépositaires des motions dans le but de se rencontrer. Mme Sonia Tauss-Cornut et M Julien Dubuis répondent positivement à sa sollicitation. Séance est prévue en janvier 2025 avec les cosignataires des deux motions.